# LANN URVAN N° 209

novembre 2010

**COMMUNE DE SAINT-URBAIN** 

Tél Mairie 02.98.25.03.04 Fax Mairie 02.98.25.03.63

E-mail saint-urbain29@wanadoo.fr Site www.saint-urbain.com

Prochain Conseil

Lundi 15 novembre 2010 à 20h30

Brouillard en Novembre, l'hiver sera tendre.

### EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 26 le 21 octobre 2010

Le 26<sup>ème</sup> conseil municipal s'est tenu sous la présidence de Jean Louis VIGNON, maire avec la participation du Trésorier Thierry ROCH. A l'ordre du jour, des modifications budgétaires, la désignation d'un référent électricité, le vote d'une motion...

Sébatien GALLET et Bernard CORNEC, absents excusés, ont donné pouvoir à Julien POUPON et Hervé LE MENS.

En préambule du conseil, Thierry ROCH a présenté les modifications fiscales touchant à la suppression de la taxe professionnelle pour la communauté de communes et le département. La part de la taxe d'habitation de chaque contribuable prélevée par le département le sera désormais par la communauté de communes à partir de 2011. Le département ne pourra désormais que lever l'impôt via la taxe foncière.

Toutes les délibérations ont été prises à l'unanimité.

#### I- Référent électricité

L'État a décidé que chaque commune aurait un référent électricité suite aux désordres survenus par plusieurs accidents climatiques. Ce référent coordonne, communique et centralise les problèmes. Il est le relais entre la population et ERDF. Hervé LE MENS est désigné à ce poste.

#### **II- Finances**

Julien POUPON présente au conseil quelques modifications concernant les budgets communaux. Le résultat net de ces opérations est nul. L'augmentation de crédit votée au budget assainissement provient des travaux d'assainissement le long de la VC3, dite voie romaine. Le conseil vote aussi l'avenant de 31 980 € HT au marché initial, suite à la réfection de canalisation d'eau propre le long de cette voie et à la pose d'une borne à incendie à Kerdostin.

Au chapitre subvention, Naturvan reçoit du conseil 240 € pour la création de son activité Touch'Atout (voir page 6). L'association encadre 24 jeunes de 6 à 12 ans par groupe lors d'activités diverses (boxe, danse, tennis de table, hand-ball...). La subvention permet l'achat de petit matériel.

#### III- Plan de Circulation

Le Maire mandate Bernard CORNEC pour monter une commission chargée d'étudier le plan de circulation sur l'ensemble du bourg (priorité à droite, zone 30...). Lors de la dernière réunion de quartier, la proposition avait été faite aux habitants se plaignant d'une vitesse excessive dans le bourg (voir article page 4).

### IV- Motion envers la CCPLD

Jean-Louis VIGNON propose au

Tous les conseils municipaux se déroulent en public. Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie ou sur le site internet de la commune

conseil l'adoption d'une motion (consultable sur www.sainturbain.com) interpellant le président de la communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas sur la nécessité de prendre la compétence « action sociale » et de mettre en place un centre intercommunal d'action sociale. Cela permettrait un meilleur service à la personne, avec un seul centre de décision et de gestion, tout en gardant des antennes locales et permettrait une maîtrise budgétaire.

#### V- En bref

- MPT : le bilan est satisfaisant avec une présence de nos jeunes en augmentation dans les activités proposées par la MPT.
- CMJ: le CMJ a entrepris, après la pose de contre-marches à la tribune du terrain de foot, d'embellir le site par des graffs avec à la clef une initiation à cet art. Ce travail se fera durant les vacances de la Toussaint, encadré par l'animateur de la MPT et un professionnel des graffs. Estimatif du coût 700 €. Chaque jeune, suivant l'initiation et la réalisation, contribuera à hauteur de 10 €.

#### FERMETURE DE LA MAIRIE POUR CAUSE DE FORMATION

Jeudis 4 novembre et 14 décembre : toute la journée.

Vendredis 12 novembre et 3 décembre : le matin.

Merci de votre compréhension.



#### Extrait du Conseil Municipal des Jeunes n°5

Le 5<sup>ème</sup> CMJ s'est tenu le samedi 9 octobre, sous la présidence du maire, Jean-Louis VIGNON, avec de nombreux sujets à débattre.

Avec cette nouvelle année scolaire, tous les élus fréquentent le collège, sauf une actuellement en CM2. Les réunions pourront encore avoir lieu le vendredi à 18H30 ou le samedi matin.

Désormais le conseil compte 14 élus, suite à la démission de Marine, . actuellement au lycée.

Chaque commission a relaté ses activités :

- la commission information a rédigé des articles pour le bulletin municipal. Elle interviewe actuellement des habitants sur la sécurité routière, et réfléchit ainsi à une demi journée de sensibilisation pour tout âge.
- côté commission animation, beaucoup d'idées germent, comme la tenue d'un stand en partenariat avec une association de la commune.
- -quant à elle, après le nettoyage des tribunes et la pose de contremarches le 6 mars, la commission environnement-cadre de vie, propose un embellissement des tribunes par des graffs sur le thème du sport et de la nature. Cette activité ouverte aux jeunes de St Urbain, du CMJ, du foyer ou non, se déroulera sur 3 jours pendant les vacances de la Toussaint, du 26 au 28 octobre.

Un concours de dessin est renouvelé lors de la fête de la Saint Urbain (voir page 6).

Dans les questions diverses l'idée de monter un abri près de l'école, pour attendre l'ouverture au sec, sera étudiée avec le conseil des adultes.

Ci-dessous les membres du conseil municipal des jeunes, accompagnés de Monsieur le Maire et Madame CORRE, lors du conseil du 9 octobre.

#### Covoiturage

La municipalité de Saint urbain met à votre disposition un service gratuit de covoiturage. Elle se charge de mettre en relation des conducteurs et des passagers effectuant le même voyage.

Le covoiturage est un mode de déplacement où plusieurs personnes utilisent une seule voiture pour faire le même trajet, ce qui présente plusieurs avantages :

#### - Solidarité et lien social

En proposant votre véhicule vous permettez à des personnes qui n'en possèdent pas de se rendre par exemple chez un médecin ou sur leur lieu de travail.

Covoiturer c'est aussi rencontrer votre voisin ou celui qui travaille à deux pas de votre entreprise.

#### - Ecologique

Le véhicule personnel est l'un des principaux responsables des émissions de CO2 dans l'atmosphère. En covoiturant vous faites diminuer le nombre de véhicules sur les routes et vous participez ainsi à la protection de notre environnement.

Le covoiturage c'est un acte simple, citoyen qui ne vous prive pas de votre liberté et participe à créer de la solidarité et du lien social.

Adresse du site : http://www.saint-urbain.com/ Cliquer sur la coccinelle



Le prochain bulletin paraîtra en décembre, veuillez déposer vos annonces en mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par mail) pour le 19 novembre dernier délai. Merci.



Page 2 novembre 2010



### ÉTAT CIVIL

#### **Naissances**

Le 11 octobre est né à Brest, Noah LE BRETTON, domicilié 150 place de la Mairie.

#### **Mariages**

Le 22 octobre, mariage de Sylvie LE GUEVEL et René BLEAS

#### Décès

Le 24 septembre est décédée à Saint-Urbain, Jeanne LE GUEN épouse GOURVES, domicliée à Penhep.

Le 2 octobre est décédé à Landerneau, Jacki SIQUER, domicilié 4 résidence des Primevères.

Le 14 octobre est décédé à Landerneau, Daniel BERTINCHAMP, domicilié 105 route d'Irvillac.



### 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 11h au monument aux morts en présence des enfants de l'école et des anciens combattants.

La cérémonie sera suivie d'un pot de l'amitié à la salle Ty An Holl où les visiteurs pourront parcourir des panneaux d'exposition sur les poilus (exposition faite l'an dernier Landerneau).



et heures d'ouvertures l'exposition seront précisées sur la porte de Ty an Holl.

### **PETITES ANNONCES**

Recherche emplacement (friche, bois, petit terrain...) pour y déposer 2 ou 3 ruches. Contact: Mme MALAURIE Marie-Anne 02 98 25 06 30.

Cherche personne pour garder un enfant de 3 ans les lundis et vendredis de 16h30 à 19h et le mercredi de 18h30 à 19h. Téléphone: 02 98 25 03 98 ou 06 72 30 95 23.

Femme sérieuse, expérimentée et motivée cherche heures de ménage et/ou repassage. Travail soigné. Paiement CESU. Libre de suite. Rachel Créach : 02 98 20 03 47 ou 06 35 56 73 98

A louer au Balcon de Villard de Lans à 35 km de Grenoble, au pied des pistes et des remontées mécaniques, studio de 24 m<sup>2</sup>. Contact : 02 98 25 00 92

Donne baby-foot à venir chercher rue de Pen an Dorguen. Tél: 02 98 25 02 18.

Objets trouvés : une clé ; un T-shirt noir à manches longues.

### Communiqués de la Mairie

#### **CHEVAL**

Afin de pouvoir informer rapidement les propriétaires de chevaux d'un éventuel problème concernant leur animal (divagation,...), la gendarmerie de Daoulas invite les personnes qui possèdent un cheval à se faire recenser à la mairie ou en gendarmerie.

Tel: 02 98 25 80 06

#### **ASSURANCE RETRAITE**

L'assurance retraite de la sécurité sociale s'est dotée d'un numéro unique, le 29 60 (prix d'un appel local depuis un poste fixe), permettant:

- de disposer de toute l'actualité sur la retraite 24h/24 et 7j/7;
- d'avoir accès à des informations personnelles 24h/24 et 7j/7 : suivi de leur dossier ; montant de leurs derniers paiements et montant pour la déclaration fiscale;
- d'être mis en relation avec un conseiller retraite du lundi au vendredi de 8h à 17h.

#### LUNDIS DE LA SANTE

Conférences de 18h30 – 20h. Amphis d'Économie et de Gestion 500 et 600, 12, rue de Kergoat à Brest.

Lundi 22 novembre : du don du sang à la transfusion.

Lundi 13 décembre : héroïnomanie et dépendances aux opiacés.

#### **Renseignements:**

**Tél** 02 98 00 84 80

#### Sites web

http://www.cub-brest.fr/agenda http://www.univ-brest.fr/medecine

#### PHARMACIES DE GARDE

Il faut appeler le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.



En cas d'urgence médecin, composez le 15

Page 3 novembre 2010



### À SAVOIR

#### AFFAIRE DE BON VOISINAGE!

Nous habitons une commune rurale, riche de paysages à découvrir, de lieux propices à des ballades ou des rencontres, quelque soit notre âge. Si d'aventure nous sortons des routes ou sentiers communaux, gardons toujours à l'esprit que **chaque parcelle, chaque bout de terrain habité ou non, cultivé ou non, boisé ou non, appartient à quelqu'un**. Il est donc évident qu'il convient de demander l'autorisation au propriétaire de le parcourir, de s'y promener ou de s'y amuser. Pour le connaître, rien de plus facile. Il suffit d'un passage en mairie pour obtenir l'information, et par suite contacter simplement le propriétaire des lieux. C'est ainsi que chacun d'entre nous, en respectant le bien d'autrui, trouvera la vie à Saint-Urbain encore plus agréable.

#### **ENQUETE INSEE - SANTE ET ITINERAIRE PROFESSIONNEL**

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques, en partenariat avec le ministère de la santé et le ministère du travail, réalise en 2010 une importante étude sur les relations entre santé et vie professionnelle.

L'enquête est réalisée sur plus de 18 000 personnes. Certaines habitent la commune. Elles sont interrogées par un enquêteur de l'INSEE muni d'une carte officielle. Elles sont prévenues individuellement par lettre et informées du nom de l'enquêteur.

Les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles, comme la loi en fait obligation. Elles servent uniquement à l'établissement de statistiques.

### LISTE ELECTORALE

Nouvel habitant ou non encore inscrit sur la liste électorale de la commune, vous ne pourrez voter pour les élections de 2011 (élections cantonales en mars) que si vous venez vous inscrire en mairie avant le 31 décembre 2010 (justificatifs de domicile et d'identité demandés).



#### AIRE DE DECHETS VERTS

L'aire de déchets verts qui se trouve à proximité de la station est réservée uniquement aux déchets tels que la taille de haies ou de pelouse,... En effet des briques ont été retrouvées à cet emplacement. Les déchets verts sont broyés pour être réutilisés en amendement agricole. Des matériaux tels que briques, souches... détériorent la broyeuse.

Merci aux usagers de respecter le tri.





#### Nouveau sur Saint-Urbain: PIZZAZZIP

Le camion pizza est présent tous les lundis soirs à partir de 16h30 place de la mairie.

Pizzazzip vous propose un large choix de pizza (de 6€50 à 8€70).

Vous pouvez commander par téléphone au 06 81 30 41 32.

### Visite de quartier

La municipalité a tenu sa 4<sup>ème</sup> réunion de quartier samedi 16 octobre en conviant les habitants de Pen-An-Dorguen, de la Route d'Irvillac et de la route de Kerdaoulas.

La discussion a surtout touché la sécurité routière et les plans de circulation dans ces quartiers. La configuration de la route d'Irvillac (bitume neuf, ligne droite...) provoque, de la part de certains automobilistes, un comportement routier qui pourrait s'avérer dangereux (40% des utilisateurs en 2009 roulait au dessus de 60km/h). La sortie de la route de Pen-An-Dorguen prioritaire sur la route d'Irvillac semble poser un souci de sécurité, faute de signalisation et d'une mauvaise visibilité due à une végétation dense débordant sur les bas côtés. La révision de la priorité à droite et la mise en sens unique montant de la route de Pen-An-Dorguen sont souhaitées par une partie des habitants de ce quartier.

Le Maire assure entendre les inquiétudes des habitants, et propose une réflexion sur la sécurité et la circulation routière dans ce secteur ; en précisant qu'il n'existe pas une bonne solution mais des solutions, et que nous sommes soumis à certaines règles imposées par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM, anciennement DDE) qui a la gestion des routes départementales. Le passage à 70km/h d'une partie de la route d'Irvillac en amont des limites d'agglomération a été demandée à la DDTM.

D'autres sujets ont été abordés, comme la mise en place d'un nouveau panneau indiquant la route de Pen-An-Dorguen, le curage des fossés, l'aménagement de trottoir et de l'enrobé route de Kerdaoulas.... Un pot de l'amitié a permis de poursuivre les échanges entre les habitants et les élus.



Page 4 novembre 2010



#### PREVENTION DES RISQUES

Vous êtes agriculteurs ; vous pratiquez la pêche ; vous travaillez sur des chantiers ;...faites attention aux lignes électriques.

Il est nécessaire de garder vos distances car les risques d'électrocution sont réels.

D'autre part, après une tempête, un accident,... on peut trouver des fils électriques au sol. Dans ce cas, il ne faut surtout pas les toucher, mais prévenir ERDF ou la mairie. Ces fils peuvent être toujours sous tension et présentent un danger certain.





Plus d'information sur www.sousleslignes-prudence.fr

### 1

### CREAC'H BALBE

Le domaine de Créac'h Balbé, à Saint-Urbain, est le lieu du nouveau centre spirituel diocésain depuis le 16 octobre. Sur place : un manoir construit en 1860, plusieurs petits bâtiments plus récents, une chapelle, un parc arboré.

C'est là que la congrégation des Filles du Saint-Esprit a ouvert une "école ménagère rurale" en 1940, puis une maison d'accueil en 1967. Une équipe de cinq personnes a été constituée pour animer le centre spirituel diocésain, placée sous la responsabilité du frère Jean-Yves Hamon, délégué diocésain pour l'animation spirituelle. Le centre proposera uniquement un accueil à la journée.

Le site possède deux salles à manger (56 et 32 places), deux salles de conférence (de 40 à 90 places), huit petites salles de réunion (de 12 à 20 places), une bibliothèque, une chapelle (80 places), un oratoire...

Un couple, Marie France et Alain Cornec, est chargé de la gestion matérielle et financière des lieux. A Rome, ils ont géré durant plusieurs années la Maison d'accueil des Sœurs du Cénacle. Tous deux assureront également un accueil au sein du nouveau centre spirituel diocésain.

Un programme est élaboré pour les mois à venir et consultable sur le site <a href="http://catholique-quimper.cef.fr">http://catholique-quimper.cef.fr</a>.

Centre spirituel diocésain de Créac'h-Balbé. Tél. 02 98 25 00 43.



#### **Emploi**

#### LA GENDARMERIE

Recrute des gendarmes adjoints volontaires. Pour se présenter il faut avoir :

- ♦ la nationalité française,
- entre 17 et 26 ans,
- ◆ participé à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD),...

Plus d'information sur www.lagendarmerierecrute.fr au 0 820 220 221 ou à la gendarmerie de Daoulas au 02 98 25 80 06 ou à la mairie.

#### OFFRE D'EMPLOI

ACTUAL L'agencemploi de Brest recherche :

20 agents de production homme/femme

Missions : travaux de conditionnement, d'emballage sur chaînes de production.

Permis B + véhicule indispensable.

Horaires décalés. De 28h à32h/semaine au départ puis évolutif. Taux horaire : 8,86 €.

Se présenter directement à l'agence ACTUAL l'agencemploi, 4 bis rue Yves Collet - 29200 BREST, avec CV, photo, carte d'identité, carte vitale, permis B, justificatif de domicile 2010, bulletin de paie (prévoir les photocopies).

#### Enfance

#### ALSH du Pays de Daoulas

18 rue St Léonard

29460 LOPERHET - Tél/Fax: 02 98 07 34 15

L'Accueil en Loisirs Sans Hébergement du Pays de Daoulas accueille durant les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7 h 15 à 19 h 00 les enfants âgés de 3 à 12 ans.

#### **RPAM**

3 route de la gare 29460 DAOULAS - Téléphone : 02 98 25 87 26

Relais Parents Assistantes Maternelles de Daoulas est un service public gratuit pour les assistants maternels et les parents de jeunes enfants, c'est un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits.

novembre 2010 Page 5

### **VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOUS**



#### TROC'SPORT

**DEPOT-VENTE**, **tout pour le sport** : musculation, ski, plongée, équitation, tennis, vélo, surf, planche, rollers, golf, foot, pingpong, vêtements de marque de sport... (vêtements et matériels)

#### 4 et 5 décembre 2010

#### SALLE TY KREIS-KER - ENTREE GRATUITE



**DEPOT : SAMEDI 4** (9h - 15h) **VENTE : SAMEDI 4** (15h - 18h)

DIMANCHE 5 (9h - 13h)



Renseignements complémentaires : naturvan@laposte.net

#### Une nouvelle activité pour les enfants à St Urbain Les touch'atout !!!!

Elle porte bien son nom l'activité mise en place par l'association **Naturvan** pour les enfants de 6 à 10 ans. Ainsi, au cours du premier semestre les enfants pourront s'initier à la boxe, à l'athlétisme, au hand-ball, au tennis de table, au BMX, au VTT, à la danse bretonne, au roller, au basket. Les activités se déroulent soit sur le stade, à Ty Kreis-Ker, ou à l'école le samedi matin de 10h à 11h.

Un grand merci aux bénévoles qui se sont portés volontaires pour encadrer les enfants et faire partager leur passion du sport.

plus de photos et d'infos sur le blog : <a href="http://www.naturvan.sitew.com">http://www.naturvan.sitew.com</a>



Une partie des enfants avec Pascal Leborgne et Bertrand Costiou.

### REPAS ES MIGNONNE

L'Entente Sportive de la Mignonne organise son traditionnel repas « **Couscous** »

Le samedi 20 Novembre à partir de 20h à la salle Kerlévénez d'Irvillac

Possibilité de parts à emporter à partir de 19h (Adulte 11 €, jambon frites 5 €, part à emporter 7 €) Réservations : Monique Jézéquel au 06 12 57 39 33 ou Robert Le Meur au 06 80 16 48 24



### Fête de la Saint-Urbain

#### Le 18 décembre 2010

Ce jour-là, nous fêterons la st urbain. Nous avons choisi le samedi sachant que c'est le 19 la fête de Urbain.

La journée s'articulera autour d'une aprèsmidi marquée par la venue du Père Noël et comme l'an dernier une scène ouverte à tous les talents de la commune (poètes, musiciens, peintres...). Toutes les personnes souhaitant participer à cette manifestation pour aider ou pour nous montrer un talent peuvent se faire connaître à la mairie



Certaines associations ont déjà répondu présentes pour la mise en place de la seconde édition de la Fête de la Saint Urbain. Les associations et les personnes désireuses de participer à l'élaboration de ces festivités sont les bienvenues, et peuvent contacter la mairie ou venir à la réunion préparatoire le samedi 6 novembre 2010 à 10h30 en mairie.

#### **CONCOURS DE DESSIN**

Organisé par le CMJ

Le thème retenu cette année est « St Urbain dans le futur »

Ouvert à tout St Urbanais, quel que soit son âge.

Les oeuvres peuvent être déposées en mairie avant le 18 décembre, sur un format A4, en précisant les nom, prénom, âge, adresse et N° de téléphone, au verso.

Les récompenses seront remises aux gagnants par les jeunes adjoints au maire du CMJ.



Page 6 novembre 2010

### VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOUS

### **BIBLIOTHEQUE**

#### **EXPOSITION**

Pour ses 20 ans, la bibliothèque municipale « livres échange » organise une exposition sur les romans policiers :

samedi 13 novembre de 10h à 12h et de 14h à 17h dimanche 14 novembre de 10h à 12h et de 14h à 17h à la salle Ty Kreis-Ker.



Des auteurs de romans policiers tels Laurent Ségalen « Rififi chez les poulets dans le Finistère » et Firmin Le Bourhis « Drôle de chantier à Saint Nazaire » seront présents le samedi 13 à partir de 14h.

Une énigme sera proposée aux enfants à partir de 8 ans à 15h30.

#### **HEURE DU CONTE**

A la bibliothèque (située à l'arrière de la mairie).

Tous les mercredis (sauf pendant les vacances scolaires) de 10h30 à 11h30 pour les enfants de 4 ans révolus à 8 ans. Cette activité est gratuite.

#### La bibliothèque est ouverte :

Mardi \* : de 16h30 à 18h Mercredi \*: de 11h30 à 12h30 Jeudi : de 20h à 21h Samedi : de 10h30 à 12h

\* uniquement en période scolaire.

## REPAS DES ANCIENS

Le samedi 9 octobre, comme tous les ans, a eu lieu le repas des anciens offert par la municipalité. Une soixantaine de personnes, dont quelques élus, se sont retrouvées à la salle Ty Kreis-Ker dans une ambiance festive. Chansons, poèmes et histoires drôles ont égayé l'après midi. Les convives ont pu admirer les très belles peintures décorant la salle, œuvres de quelques anciens, artistes confirmés de notre commune.

La présidente de « l'amicale des aînés ruraux », Maria MARCHALAND, a profité de ce regroupement annuel pour rappeler les activités habituelles de l'association et aussi attirer l'attention du public sur les nouvelles activités comme la gymnastique et la randonnée et les nouveaux projets (jeux culturels, tarots, belote). Nul doute que l'association aura recruté quelques membres supplémentaires avec un panel d'activités aussi variées.

#### **Divers**

#### SCRAP À LANN URVAN

L'association a repris ses activités depuis fin août - 14 adhérentes sont inscrites cette année - avec le même bureau : Nathalie ABIVEN présidente et Karine ROHOU, trésorière.

Le 10/10/10 certains membres de l'association sont allés à Taulé pour une rencontre inter club (Taulé, Saint Derrien et Saint-Urbain). Nous avons l'intention de nous retrouver tous les 2 mois .



#### ANIMATION ECOLE

Un nouveau bureau a été élu pour cette année scolaire 2010-2011 :

• Président : Sylvain Kervevan

• Présidente-adjointe : Myriam Gallet

• Secrétaire : Sophie Le Loc'h

Secrétaire-adjointe : Lydie Saint Jalmes

• Trésorier : Yvan Brishoual

Trésorière-adjointe : Anne Guillou

Prochaine activité : vente de chocolats pour Noël. Vous pouvez passer commande aussi par l'intermédiaire de catalogues laissés en mairie.

Les réunions sont ouvertes à tous les parents de l'école.



novembre 2010 Page 7

## **VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOS VOISINS**



#### LES AIDES FINANCIÈRES :

#### le micro crédit personnel à la Croix-Rouge Française

La délégation Landerneau de la Croix-Rouge Française met en place un nouveau service. Le micro crédit personnel a non seulement vocation à faciliter l'insertion des personnes mais également à lutter contre le phénomène d'exclusion bancaire. Il vient réparer une injustice dont sont victimes les personnes en situation de précarité : l'impossibilité pour elles d'avoir accès à un crédit personnel à un taux modéré.

L'objectif est donc d'aider les emprunteurs à s'insérer ou à se réinsérer professionnellement et socialement ou à faire face à un accident de la vie, en finançant un projet personnel.

Le microcrédit personnel c'est un faible montant sur une faible durée avec un taux d'intérêt encadré et modéré et un suivi personnalisé par les bénévoles de la Croix-Rouge Française.

Permanences sans rendez-vous : le mercredi de 13h30 à 16h30 et le samedi de 10h00 à 12h00 à la délégation locale de la croix-rouge française à Landerneau (allée des haras) derrière le lycée de l'Élorn en haut de la rue du gaz.

Contact : microcredit.crf.landerneau@hotmail.fr ou 02 98 85 01 10 aux heures de permanence.

**Vestiboutique** : Horaires d'ouverture : les lundis et mercredis de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h00 à 12h00. Braderie organisée tous les 15 jours de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

#### Collecte de ferraille DON BOSCO

Le foyer de Keraoul - association de Don Bosco - à la Roche Maurice, organise une collecte de ferraille du samedi 20 au 27 novembre, pour aider au financement d'un séjour à la montagne pour un groupe de 10 personnes adultes handicapées.

Une benne de dépôt sera mise à disposition pour cet usage, sur le parking du nouveau Foyer de Keroual.

Pour tous les très gros objets, un ramassage à domicile sera organisé.

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez nous joindre au :

02 98 20 48 07 ou au 02 98 20 48 09.

#### **RESTOS DU CŒUR**

C'est à compter du 30 novembre 2010 que le centre des restos du cœur du Folgoet-Lesneven ouvrira pour la campagne 2010/2011 une antenne de distribution pour les personnes démunies de la CCPA, CCBK, CCPCL, CCP Landerneau Daoulas.

Pour tous renseignements appeler le matin au 02 98 21 15 60. Les inscriptions se feront uniquement à l'espace KERMARIA du folgoet de14H à 17H les :

Lundi 15 et 22 novembre 2010 Mardi 23 novembre 2010 Jeudi 18 et 25 novembre 2010.

A bientôt.

#### **Divers**

#### CONCERT

Dimanche 28 novembre à 16h à l'église d'Hanvec la chorale Kan ar Vag organise un concert avec la chorale MELODIOS.

Cette opération se déroule dans le cadre de « novembre à chœur ». Elle permettra une nouvelle rencontre inter-chorales.

De nouvelles pièces enrichiront le répertoire des 2 chœurs.

Gérard BASLE et Nathalie CHITRE dirigeront le concert. Max PAILLER assurera l'accompagnement au clavier.

Prix d'entrée : libre participation. Contact : J. LE CANN 02 98 20 01 15

#### **KART INDOOR**

Golf Brest Iroise Parc Lann Rohou à Saint-urbain Informations 06 72 12 34 78.



Ouverture prochainement Kart Indoor dans le parc de Lann Rohou :

- ♦ le mercredi de 14h à 20h,
- ♦ Le vendredi de 18h à 22h,
- ♦ Le samedi de 14h à 22h,
- ♦ Le dimanche de 14h à 20h.

#### **Tarification** (session de 8 minutes):

- adultes:  $8 \in (\text{ou 3 session à } 20 \in)$ ,
- enfants 7 à 14 ans : 5 €

(ou 3 sessions à 12 €)

• championnats à partir de 20 €.

#### **ASAMBLES**

<u>Initiation à la Généalogie :</u> Réunion gratuite et ouverte à tous

Samedi 20 Novembre à 10 h, salle des anciens, à Logonna Intervenant : Marie Françoise Le Bris du Centre Généalogique de Brest.

Contact : Yves Moalic 02 98 20 67 17 de 17h30 à 18 H 30

#### Renseignements:

Jean Pierre Verhaeghe, Président, 02 98 20 64 55

Marcie Chol, Secrétaire, 06 37 48 25 69 asambles@yahoo.fr en précisant bien vos nom, adresse, téléphone et objet du courriel.

Page 8 novembre 2010

## **NFANCE** - Bugaleaj

### LES MENUS À L'ÉCOLE

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 8 au 12 novembre	Potage de carottes bio Boulettes de bœuf marocaine Ratatouille/semoule Vache qui rit Clémentine	Salade pommes de terre thon Haché de poulet à l'emmental Poêlée paysanne Petit nova	FERIE	Potage de légumes Dos de lieu au four Riz blanc Yaourt sucre de canne Kiwi
Du 15 au 19 novembre	Crêpe fromage Langue de bœuf sauce tomate Purée de carottes et panais Petit Louis Banane	Crème courgettes vache qui rit Poulet rôti label Coquillettes Pomme Mousse au chocolat	Betteraves rouges râpées bio Emincés d'agneau aux abricots Pommes frites Yaourt bio	Crème de lentilles corail Lieu au gratin Poêlée campagnarde Leerdamer Poire
Du 22 au 26 novembre	Crème de potiron Chipolattas Riz blanc Fromage blanc bio Clémentine	Salade du Léon Blanquette dinde à l'ancienne Salasifis/Pdt Emmental Pruneaux	Rosette de lyon Pot au feu Yaourt brassé aux fruits	Potage de légumes bio Filet meunière Céréales gourmandes Mini Babybel Fruit bio
Du 29 novembre au 3 décembre	Potage légumes verts Pâtes carbonara Yaourt sucre de canne Pomme	Carottes râpées bio 1/4 d'œuf Haché de veau Etouffé de potiron pdt Vache qui rit Éclair au chocolat	Salade d'agrumes Couscous maison Yaourt aromatisé	Potage vermicelle Joue de lotte à l'américaine Pommes de terre vapeur Orange



### 👭 INFOS DIVERSES

### Inscriptions École Communale

Afin d'effectuer le plus précisément possible les prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2011, je demanderais aux personnes désirant scolariser leur(s) enfant(s) à l'école de Saint-Urbain de se manifester dès que possible par téléphone au : 02 98 25 02 89 ou par mail: ec.0290919S@ac-rennes.fr

#### Rappel important:

Pour pouvoir être comptabilisé, l'enfant doit avoir 2 ans révolus au 5 septembre 2011.

Le directeur, Daniel Gourmelon

#### **LECTURES A LA GARDERIE**

Les employées de la garderie scolaire seraient ravies de pouvoir proposer aux enfants davantage de lecture.

Nous faisons donc appel à toute personne qui pourrait déposer des livres, revues ou BD pour les 4/11 ans.



Merci d'avance.

### Les vendredi-scutes

A l'espace dez'idées - MPT/CS Landerneau

Retrouvez-nous autour d'un thé, café ou chocolat pour discuter des sujets qui vous intéressent... David, Tangi et Julien vous présenteront les thématiques, vous apporteront des réponses concrètes et susciteront peut-être, chez vous, de nouvelles idées, envies, de nouveaux projets... Un maximum de témoignages illustreront les échanges... N'hésitez plus, rejoignez-nous!!!

Vendredi 5 novembre à 17h : Une expérience à l'étranger, ça vous tente? Service volontaire européen, échange, stage, études,...

Vendredi 3 décembre à 17 h : le BAFA, pourquoi pas moi ? La formation, les aides financières, les organismes,...

Le point information jeunesse à la MPT/CS de Landerneau vous accueille tous les jours. Vous y trouverez de la documentation sur les métiers, la santé, l'emploi, l'international, les loisirs, le sport, le logement,...

Maison Pour Tous/ Centre Social - Landerneau Secteur Jeunesse jeunesse@mpt.landerneau.org - 02 98 25 77 11

novembre 2010

### **ENVIRONNEMENT** - Endro



### REUNION PUBLIQUE

La charte de « développement durable » adoptée en juillet dernier a été présentée au public le lundi 11 octobre au soir à la salle Ty Kreis-ker devant un auditoire d'une petite quarantaine de personnes.

Après une introduction du maire, Jean-Louis Vignon, qui a remercié le public de sa présence ainsi que nos partenaires dont les associations Bruded et Ener'gence, Sébastien Gallet a présenté le résultat du travail effectué depuis février 2009 qui s'est traduit par l'écriture de cette charte. Déclinée en 9 points (Urbanisme et Infrastructures - Transports et déplacements - Biodiversité - Bâtiments et mobilier urbain - Fonctionnement - Patrimoines et savoirs - Agriculture et alimentation - Solidarités - Information, sensibilisation, concertation), elle doit servir de cadre de travail et d'aide à la décision à l'équipe municipale.

Pour son élaboration, différents groupes de travail ont planché sur des thèmes spécifiques dont certains ont eu plus de succès que d'autres. Différents intervenants ont détaillé plus spécifiquement certains points, comme Yvan Brishoual pour la mise en accessibilité de la commune et la mise en place du covoiturage, Pascale Corre qui rappelle la création du conseil municipal des jeunes et leurs projets et dans un autre registre, la halte garderie des Mésanges à Dirinon qui postule pour obtenir un label « écocrèche ».

Les « cafés jardins », un des groupes de travail qui a le plus de succès rappelle Fanch Dantec, a démarré avec seulement quelques personnes au début et comprend actuellement une trentaine de participants actifs. Il en profite d'ailleurs pour lancer un appel aux volontaires pour la remise en état d'un chemin de randonnée (chemin du pilhaouer).

Enfin, Sébastien Gallet rappelle que cette charte, pour être efficace, doit faire l'objet d'une évaluation et d'un suivi des actions chaque année.

Les questions posées en fin de réunion par le public montrent son intérêt pour le travail effectué.

La charte est visualisable en intégralité sur le site de la commune, de même que le covoiturage.



#### Entretien des talus

Certaines voies communales sont bordées d'arbres qui forment une voûte du plus bel effet au-dessus de la route. A l'automne les feuilles tombent – c'est la dure loi de la nature – et se retrouvent sur la voie pouvant la rendre glissante et dangereuse.

Une question se pose alors : à qui incombe l'entretien de la voirie et éventuellement l'élagage de ces arbres ?

Le législateur a prévu le cas, d'abord dans le code rural, remplacé actuellement par le « code rural et de la pêche maritime ».

L'article D161-24 (Créé par Décret n°2005-368 du 19 avril 2005 - art. 5 (V) JORF 22 avril 2005) indique :

« Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.

Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat. »

D'après cet article, il appartient donc clairement aux riverains de faire le nécessaire pour conserver la voie propre et sûre.

#### PROCHAIN CAFÉ JARDIN

27 novembre - dans le jardin et le hangar de Marie ROLLAND à Pen Hep. Le thème sera : les couverts de sol pour ne pas avoir à désherber et connaître son sol pour l'améliorer.

#### « Chaque année, près d'un million de tonnes de courrier non adressé »

Nos boîtes aux lettres se trouvent souvent remplies par des prospectus, des publicités, ou des journaux gratuits.

Ces courriers non adressés correspondent en moyenne chaque année à 35 kg par foyer. Les publicités des grandes surfaces représentent en 2007, 55 % de ces quantités, les journaux gratuits d'annonces 18 %, les imprimés publicitaires des autres réseaux (banques, franchises, immobiliers, automobiles ...) 13 %, les publications des collectivités locales 11 %, le reste correspond au commerce local et aux associations.

Moins de prospectus dans sa boîte aux lettres, c'est possible.

Pour ceux qui ne lisent pas les imprimés non adressés, et désirent ne plus les recevoir dans leur boîte, il est possible d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant ou une étiquette, mentionnant le refus de recevoir ces imprimés. Ils sont disponibles en mairie. Vous continuerez à recevoir votre Lannurvan même en ayant imposé cette étiquette.



Page 10 novembre 2010